

# Déplacement de la Gare Routière de Brignoles

Mise en service :  
Janvier 2022



Qu'est ce que cela  
change pour les usagers ?



Agglomération  
Provence verte

L'Agglomération Provence Verte investit pour le confort,  
l'accessibilité et la sécurité de son réseau mobilité.



## Pourquoi déplacer la gare routière ?

Dans le cadre des travaux de réaménagement du Centre-Ville de Brignoles, l'Agglomération Provence Verte déplace la gare routière du square Saint-Louis. Les travaux permettront de libérer cet espace en janvier 2022 et de déplacer la gare routière Place Clemenceau. Un arrêt en Centre-Ville pour les lignes régulières est à l'étude.

## Quel calendrier\* ? \*Sous réserves des conditions climatiques

**Lundi 25 octobre 2021** - Début des travaux sur la Place Clemenceau, une partie du parking est condamnée. Les véhicules légers disposent toujours d'emplacements.

**Lundi 8 novembre 2021** - Les transports scolaires sont déplacés de quelques mètres sur le parking Clemenceau dans les mêmes conditions de sécurité. Les véhicules légers disposent toujours d'emplacements. Les lignes régulières restent au square Saint-Louis. Rien ne change pour les usagers.

**Lundi 20 décembre 2021** - Fin des travaux.

**Lundi 3 janvier 2021** - Les transports scolaires retournent à leur place initiale mise aux normes d'accessibilité PMR et de sécurité en vigueur. Ajout d'abribus pour le confort des élèves. Les véhicules légers retrouvent les emplacements condamnés pendant les travaux. Un marquage au sol ordonné permet d'optimiser le nombre de places.

**Début janvier 2022** - Les lignes régulières sont déplacées place Clemenceau. L'avenue de la Burlière passe à sens unique pour les bus et poids-lourds (sens Place Clemenceau > Rue du Docteur Barbaroux).

## À retenir

Dès janvier 2022, les usagers empruntant habituellement les lignes régulières au Square Saint-Louis, devront désormais prendre leur bus place Clemenceau. Rien ne change pour les usagers empruntant déjà les lignes scolaires Place Clemenceau.

## Quels avantages ?

**Une gare routière accessible PMR** pour les lignes régulières et les transports scolaires grâce à un quai surélevé.

**Une gare routière sécurisée** : éclairage, abribus, quais organisés et piétonnisés, et plateau surélevé entre la sortie de l'établissement scolaire Sainte-Jeanne-d'Arc et l'accès aux bus.

**Un quartier revalorisé** : éclairage public, reprise des espaces verts, raccordement au pluvial, sens unique poids-lourd et bus, sécurisation des passages piétons.

